

# UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

Année académique 1882-1883.

---

## OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

17 OCTOBRE 1882.

---

## DISCOURS & RAPPORT

DE

M. LE RECTEUR L. TRASENSTER.

---

PROGRAMME DES COURS. DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES



LIÈGE

IMPRIMERIE DE CH. AUG. DESOER, LIBRAIRE

1882



# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES FEMMES



## DISCOURS INAUGURAL

Prononcé à la Salle Académique de l'Université de Liège, le 17 octobre 1882

PAR M. LE RECTEUR L. TRASENSTER.

MESSIEURS ,

Je viens vous soumettre quelques faits et quelques considérations sur une question qui, jusqu'en ces derniers temps, a été peu comprise en Belgique et qui a néanmoins une énorme importance sociale : c'est celle de l'enseignement supérieur pour les femmes.

Dans notre pays, les pouvoirs publics n'ont créé que depuis peu des écoles moyennes pour les jeunes filles : quant à leur admission aux leçons de l'enseignement universitaire, elle est très récente et très restreinte.

Permettez-moi de vous signaler ce qui se fait dans d'autres pays ; vous pourrez ainsi mieux constater ce qui reste à faire en Belgique.

Chez la plupart des nations de race germanique, tant en Europe qu'en Amérique, l'enseignement

secondaire pour les jeunes filles a été fortement organisé.

L'admission des femmes aux cours de l'enseignement supérieur a pris en premier lieu de l'importance à l'Université de Zurich. De nombreuses demoiselles russes sont venues y faire des études médicales. Il y a huit ans, le nombre des étudiantes dépassait la centaine : actuellement, il n'est plus que de 15 à 20, par suite de deux circonstances.

Les jeunes Russes, éloignées de leur pays, apportaient, quelques-unes, une grande liberté d'allure et, souvent une grande exaltation politique. Certaines d'entre elles avaient pris part à des discussions publiques dans des associations nihilistes.

Le gouvernement russe se décida à interdire à ses sujets la fréquentation de l'Université de Zurich.

D'un autre côté, cette Université exige aujourd'hui des conditions plus sévères des jeunes filles qui veulent être admises à suivre régulièrement les cours.

Elles doivent avoir fréquenté une école supérieure, c'est-à-dire posséder des connaissances suffisantes dans les mathématiques et les sciences naturelles et connaître, outre la langue allemande, deux autres langues, soit le latin et le français, soit le français et l'italien ou l'anglais.



La plupart des étudiantes suivent les cours de la Faculté de médecine et un bon nombre ont très bien subi les examens du doctorat.

Dans la ville même de Zurich, il y a actuellement trois dames qui exercent la médecine (surtout pour les maladies des femmes) et qui ont une clientèle nombreuse.

Depuis que les étudiantes russes ont quitté l'Université de Zurich, la présence des femmes aux cours ne soulève plus de critique fondée. En 1881, 11 jeunes filles y ont suivi les cours de médecine et 9 les cours de la Faculté de philosophie, dont 6 en auditeurs libres.

L'Université de Berne admet les femmes sans difficulté. Il y a eu en 1881 trente étudiantes, dont 27 en médecine et 3 en philosophie. La plupart sont des Russes. Ces jeunes filles réussissent généralement dans leurs études et ensuite dans leur carrière. Elles prennent la plupart le grade de docteur en médecine, quelques-unes celui de docteur en philosophie.

Une demoiselle russe a passé ses examens de docteur en droit, *summa cum laude*, avec l'intention d'ouvrir un cabinet à St-Petersbourg.

A Genève, la liste des élèves de l'Université pour l'hiver dernier porte 53 noms de demoiselles.

Dans certains cours littéraires, les jeunes filles sont en majorité (1).

Les trois Universités de Berne, Genève et Zurich ont donc compté en 1881 plus de cent étudiantes.

En Russie, où les jeunes filles, préparées par une instruction moyenne développée, ont un grand goût pour les sciences, une faculté médicale spéciale a été créée pour les femmes à St-Petersbourg. Le but était notamment d'éviter qu'elles allassent chercher au dehors une instruction qui était accompagnée de nombreux inconvénients.

Cette Faculté fut fondée à titre provisoire en 1872 et consacrée après un essai de quatre ans. Les fondateurs eurent à lutter contre des préjugés enracinés et contre l'hostilité d'une partie de l'administration.

Le 21 mai 1864, le Conseil supérieur de l'empire avait cependant déclaré ne voir aucun obstacle à ce que les femmes suivissent les cours et obtinssent les grades universitaires; mais on n'avait pas fixé de conditions d'admission. D'un autre côté, les étudiantes, ayant montré trop d'exaltation, furent

---

(1) Les 53 demoiselles se répartissent de la manière suivante : 5 étudiantes en sciences, 5 en médecine, 3 assistantes (auditeurs libres) en sciences, 34 en lettres, 4 en lettres et sciences et 2 en médecine.

au bout de peu de temps exclues des Universités par le gouvernement, et c'est alors qu'elles se rendirent à Zurich.

En 1870, sur la proposition de M. le Dr Kosloff, inspecteur général du service médical de l'armée, appuyé par le comte de Miliutine, ministre de la guerre, le Conseil médical reconnut la nécessité d'ouvrir un cours spécial pour les femmes à l'Académie de médecine.

Malgré les obstacles suscités par la routine bureaucratique, un décret impérial du 5 mai autorisa l'ouverture de cours spéciaux pour les femmes. Le but avoué était d'élargir les connaissances médicales des sages-femmes, mais les matières exigées pour l'admission étaient celles du programme des lycées de femmes, et les cours, qui duraient quatre ans, comprenaient un enseignement médical très-étendu.

Après ces quatre années, les femmes pouvaient exercer la médecine en subissant les épreuves imposées aux médecins, avec cette différence que l'examen devait porter principalement sur les maladies des femmes.

Les cours se faisaient à l'Académie médico-chirurgicale et une dame fit même un don de 200,000 francs pour les besoins de la nouvelle Faculté.

On admettait les femmes âgées de 20 ans au moins, ayant achevé leurs études dans les lycées, ou ayant obtenu le diplôme d'institutrice libre. Le nombre des admissions, par année, était limité à soixante-dix.

La première année, il s'est présenté 106 jeunes filles, la seconde 99, et on a dû, pour ces deux ans, admettre 175 étudiantes au lieu de 140, chiffre réglementaire.

Après quatre ans, pendant lesquels 300 étudiantes ont suivi les cours, M. Kosloff a obtenu une subvention de l'État et le transfert des cours de l'Académie à l'hôpital militaire Nicolas; ces mesures leur assuraient une existence indépendante.

Les études furent prolongées d'une année et la direction des cours fut remise au médecin en chef de l'hôpital, aidé de l'inspectrice M<sup>me</sup> de Yermoloff et de ses aides.

Le Conseil académique conférait les grades comme pour les étudiants de l'Université.

Après cinq ans, 69 femmes ont été diplômées. Elles rendent, dit M. le Dr de Cyon, à qui j'emprunte ces renseignements (1), d'énormes services

---

(1) Étude des questions d'enseignement supérieur, Paris, année 1879.

dans les campagnes, malgré les distances, l'absence de routes, la rigueur du climat et la pauvreté des paysans. Plusieurs sont rétribuées par les Zemstvo (Conseils provinciaux) (1). Une trentaine de femmes sont entrées dans le service médical de l'armée lors de la guerre contre la Turquie; 25 ont été décorées de l'Ordre de St-Stanislas.

M. le Dr de Cyon, professeur de physiologie à l'Université de St-Pétersbourg et à la nouvelle Faculté, a remarqué que les observations au microscope et même les dissections deviennent en peu de temps familières aux étudiantes et qu'elles y déploient une délicatesse et une habileté de main particulière.

Les trente-deux professeurs qui enseignent à la Faculté des femmes constatent que les étudiantes ont prouvé leur capacité médicale et se sont montrées à la même hauteur que les hommes dans les examens, les exercices pratiques des laboratoires, les cliniques et dans le service médical de l'armée pendant la dernière campagne.

Le Conseil des professeurs a été d'avis, à l'una-

---

(1) Dans les campagnes, il n'y a pas la moitié des médecins qui seraient nécessaires; aussi certaines maladies y font d'affreux ravages.

nimité : « Qu'il est nécessaire d'attribuer aux  
» élèves femmes qui ont subi avec succès les exa-  
» mens, les mêmes titres scientifiques et les mêmes  
» droits dont jouissent les hommes qui ont ter-  
» miné leurs études dans les Universités. »

Sur une période de sept ans, 959 femmes s'é-  
taient présentées aux épreuves de l'admission et  
718 avaient été reçues, dont 641 jeunes filles et  
77 femmes mariées ou veuves.

M. de Cyon, qui a examiné sur la physiologie  
les étudiants et les étudiantes, constate que sur  
100 récipiendaires hommes, 20 ont passé très-bien,  
60 ont satisfait et 20 ont échoué, tandis que sur  
100 étudiantes, 48 ont obtenu le premier degré,  
50 ont satisfait et 2 seulement ont échoué.

Il ne faudrait cependant pas conclure de ce résul-  
tat, observé d'ailleurs dans d'autres pays, que les  
jeunes filles sont plus intelligentes que les jeunes  
gens. Il convient de remarquer que le nombre des  
admissions à la Faculté féminine est limité; que  
les jeunes filles qui abordent les études supérieures  
sont parmi les mieux douées de leur sexe et les  
plus ardentes au travail, enfin que leur vie séden-  
taire les soustrait aux causes de dissipation qui  
nuisent si souvent aux études des jeunes gens. Ce  
qu'on peut dire, c'est qu'elles sont plus studieuses  
que la généralité des étudiants.

Malgré les succès de l'institution, et quoiqu'elle continuât à se distinguer au point de vue de l'efficacité de l'enseignement, un ukase vient de la supprimer. Les élèves actuelles pourront achever leurs études, mais on n'en admettra plus de nouvelles. Il est inutile d'ajouter que cette suppression est due uniquement à des motifs politiques.

En 1878, des cours supérieurs pour les femmes ont été organisés, à Saint-Petersbourg, de manière à former une institution scientifique et littéraire, ayant un véritable caractère universitaire. Pendant l'année écoulée, cette institution a compté 938 étudiantes. La durée régulière des études est de quatre ans, et le 3 de ce mois, une solennité a consacré la sortie de la première série de diplômées. Elles étaient au nombre de 163, dont 99 pour la section des lettres et 64 pour la section des sciences (1).

(1) Voici, calculé sur 1,000, l'état social des jeunes filles qui ont été admises soit aux cours médicaux, soit aux cours scientifiques et littéraires :

|                                                | COURS     |                  |
|------------------------------------------------|-----------|------------------|
|                                                | Médicaux. | Litt. et scient. |
| Employés civils ou militaires. . . . .         | 474       | 582              |
| Israélites (marchands et négociants) . . . . . | 200       | 113              |
| Prêtres . . . . .                              | 70        | 100              |
| Négociants. . . . .                            | 70        | 111              |
| Nobles . . . . .                               | 65        | 75               |
| Petits bourgeois . . . . .                     | 51        |                  |

Le surplus se compose de médecins, avocats, pharmaciens, paysans, artisans et étrangers.

Si de la Russie nous passons à l'autre extrémité de l'Europe et à un autre pôle d'organisation politique et sociale, nous trouverons aussi des faits intéressants à observer.

Une charte additionnelle du 27 août 1867 a donné à l'Université de Londres le droit de décerner aux femmes les degrés en littérature, en arts et en sciences. Elle délivre aux jeunes personnes deux espèces de certificats portant sur des matières très-étendues et très-variées. On sait que cette institution est une corporation qui examine, mais n'enseigne pas.

Une association de dames a créé un établissement mis en rapport avec les programmes d'examen de l'Université métropolitaine et dans lequel les jeunes filles peuvent suivre les cours suivants : langues et littératures anglaise, allemande, latine, française et hébraïque, psychologie, logique, histoire, jurisprudence, histoire constitutionnelle, hygiène, architecture, dessin, mathématiques, physique, chimie et géologie.

« Ce n'est pas seulement pour faire reconnaître  
» le droit des femmes à une instruction supérieure,  
» dit M. Hippeau, que des associations nombreuses  
» se sont formées dans ces derniers temps. L'opi-  
» nion publique accueille avec faveur toutes les



» tentatives pour ouvrir aux jeunes filles de la  
» classe moyenne les diverses carrières pour les-  
» quelles leur aptitude est incontestable. Un tendre  
» intérêt pour le sort des plus pauvres a donné  
» naissance à une foule d'institutions ayant toutes  
» pour but de leur procurer des moyens d'existence  
» par une éducation spéciale qui puisse les mettre  
» à l'abri du besoin et assurer leur avenir (1). »

A l'*University College* de Londres, les femmes sont admises à tous les cours fréquentés par les étudiants, excepté à ceux de la Faculté de Médecine, qui actuellement sont l'objet d'une institution spéciale.

A l'Université de Cambridge, les femmes peuvent être admises à tous les cours; mais l'autorisation dépend du bon vouloir du professeur du cours qu'elles veulent suivre.

Il y a quatre groupes de cours : sciences naturelles, mathématiques, langues, sciences morales et sociales. Les étudiantes de Cambridge vivent dans les collèges de Girton et de Newnham-Hall, dirigés par des dames. Au *Girton College*, l'enseignement comprend quatre années, et les cours sont

---

(1) L'instruction publique en Angleterre par C. Hippeau.

donnés comme à l'Université, par les professeurs de cette institution, mais sans mélange avec les étudiants (1).

Les jeunes filles ne sont cependant soumises à d'autre contrainte que d'être présentes aux repas et de ne pas sortir le soir. En 1878, plus de cent jeunes filles étudiaient à Cambridge (2).

L'Université d'Edimbourg ayant cessé en 1869 d'admettre les femmes aux études médicales (3), et plusieurs dames ayant dû aller faire ces études à l'étranger, principalement à Paris et en Suisse, une association composée des dames les plus distinguées et des personnes les plus haut placées dans la politique et la science se constitua le 22 août 1874 pour fonder à Londres une école médicale complète ouverte aux femmes.

Un Conseil provisoire, composé de vingt-quatre médecins, entreprit l'organisation de la nouvelle institution.

Il fallait : pourvoir à un enseignement médical

---

(1) En 1879 on a inauguré à Oxford un collège semblable, *Somerville-Hall*.

(2) La fille du premier ministre du Royaume-Uni, Miss Gladstone, a subi les examens scientifiques à cette Université.

(3) Malgré une pétition signée de 16,000 dames, 4,000 hommes et 32 professeurs.

complet, disposer de la clinique d'un grand hôpital et obtenir l'autorisation pour les élèves de se présenter aux examens officiels.

L'école fut ouverte en octobre 1874, avec le concours de professeurs distingués pris dans les autres institutions. Il y eut 23 étudiantes cette année-là (1).

En 1877, le Comité obtint la faculté de donner l'enseignement clinique au *Royal free hospital*, qui n'est pas fréquenté par les étudiants.

Appuyé par des membres influents des deux Chambres, il demanda en 1876 à la législature l'admission de ses élèves aux examens réguliers.

Le Conseil général de médecine, consulté par le Gouvernement, répondit que l'étude et la pratique de la médecine et de la chirurgie pour les femmes présentaient certaines difficultés, mais qu'il ne trouvait pas qu'on dût les exclure de cette profession.

---

(1) Pour être admises les étudiantes doivent avoir subi un examen *of arts* devant l'une des Universités anglaises ou certaines Universités étrangères, comme Melbourne et Michigan. Les certificats doivent comprendre l'anglais, l'histoire, la géographie moderne, le latin, l'arithmétique, l'algèbre, les deux premiers livres d'Euclide, la mécanique élémentaire et une des branches suivantes au choix : grec, français, allemand, italien, ou une autre langue moderne, logique, botanique et chimie élémentaire.

Le parlement vota une loi qui n'imposait pas, mais permettait aux jurys d'examen de conférer des diplômes aux femmes.

Aussitôt miss Édith Pechey, aujourd'hui professeur, demanda à être admise aux examens de *l'Université Royale d'Irlande* et du *Kings and Queens College of physicians* en Irlande.

Sa requête fut accueillie et sept autres dames se sont depuis présentées et ont aussi obtenu d'être inscrites comme médecins réguliers.

Le règlement récent de la *Royal University of Ireland* contient un article admettant les étudiants des deux sexes « à tous les degrés, honneurs, » concours, prix et bourses de cette Université.

» Les examens pour les femmes se font séparément de ceux des hommes, mais aux mêmes » jours. »

Pendant l'automne de 1876, une étudiante en médecine demanda à passer ses examens devant l'Université de Londres. L'Université s'opposa; mais on en appela au Conseil académique, et le 15 janvier 1878 celui-ci décida par 241 voix contre 132 que les femmes seraient admises aux examens pour les grades de l'Université.

Depuis 1874, cent étudiantes sont entrées à la nouvelle école médicale, et sur ce nombre 75 ont

étudié la médecine, et 25 ont suivi les cours en amateurs (1).

L'École ne se soutient que par les rétributions des élèves et des souscriptions volontaires. Une dame de la nouvelle Galles du Sud lui a fait un don d'une valeur de 175,000 fr.

Elle compte des dames parmi ses professeurs, notamment les docteurs Sophie Jex-Blake, Garrett-Anderson, Louise Atkins, Edith Pechey. On voit dans le comité les noms des ladies, des lords, des hommes politiques et des savants les plus considérés (2).

Pendant l'année écoulée, c'est une élève de l'École médicale des femmes, miss Prideaux, qui a obtenu, devant l'Université de Londres, la médaille d'or pour l'anatomie; d'autres étudiantes ont obtenu des distinctions pour d'autres branches (3).

---

(1) J'ai sous les yeux la liste de vingt-six dames admises à la pratique médicale en Angleterre.

Une a étudié à Genève, six à Paris, quatre à Zurich, quatre à Berne et onze en Angleterre.

(2) La comtesse de Buchan, lady Stanley, les lords Aberdare, Mount-Temple, les comtes de Dufferin, de Shaftesbury, l'évêque d'Exeter, les dames Blackwell, Thorne, etc., les membres du Parlement Shaw-Lefebvre, Stansfeld, Fawcett, Cowan, Thomasson, les professeurs Huxley, Hales, Schafer, Seeley, etc., un grand nombre de docteurs en médecine.

(3) Récemment le célèbre professeur Huxley, en présidant une distribution de prix aux étudiantes de l'École de médecine, disait

Mais c'est surtout aux États-Unis d'Amérique que l'instruction supérieure des femmes a pris une grande extension. Dans un discours prononcé à l'Association pour la science sociale, à Saratoga, le docteur Pope a résumé les réponses faites au questionnaire adressé à 470 dames ayant le droit d'exercer l'art médical; sur ce nombre, 442 ont répondu. 390 pratiquent la médecine, onze se sont bornées à leur examen, sept ont cessé pour des motifs de santé, cinq pour d'autres occupations et vingt-neuf se sont retirées dans la vie privée, dont douze à la suite de mariage.

Aux États-Unis, les établissements d'enseignement secondaire ont le même programme pour les deux sexes. Parfois, comme à Providence, les deux sexes sont réunis, plus souvent ils sont séparés.

Au célèbre Collège Vassar, qui reçoit 400 jeunes filles, le programme correspond à peu près à celui

---

que depuis ces dernières années il était membre d'une commission royale pour la question de l'enseignement supérieur des femmes. Il ne peut faire connaître le rapport de la Commission qui n'est pas encore déposé, mais il peut déclarer qu'elle a été frappée de l'importance de l'éducation médicale pour les femmes. Il ne peut dire si une ou plusieurs portes leur seront ouvertes pour entrer dans la profession médicale, mais il croit pouvoir affirmer qu'il n'y aura plus de barrières contre les femmes.

de nos Facultés des sciences et de philosophie et lettres. La durée normale des études est de quatre ans, et on exige pour l'admission le latin, l'algèbre jusqu'aux équations du second degré, la rhétorique et l'histoire générale.

En 1867, la législature de l'État de Michigan avait pris la décision suivante : « Résolu que le » but élevé pour lequel l'Université de Michigan » a été fondée ne sera atteint que lorsque les femmes » seront admises au partage de ses droits et de ses » privilèges. »

Aujourd'hui l'Université de Michigan compte 1,500 élèves. Le tiers, soit environ 500, sont des jeunes personnes dont les unes étudient la médecine et la pharmacie, quelques-unes le droit ; un grand nombre suivent le cours des sciences, des lettres et de la philosophie, soit en vue de la carrière de l'enseignement, soit pour acquérir une instruction plus étendue.

On sait qu'en Amérique, il y a des professeurs femmes jusque dans l'enseignement supérieur, et dans certains États le barreau leur est même accessible.

A Philadelphie, il existe une École de médecine pour les femmes qui est réputée. Les docteurs-femmes sont préférées comme médecins dans les

collèges de jeunes filles, dans les couvents et les institutions féminines.

On en cite à Philadelphie et à New-York qui gagnent de 80,000 à 100,000 fr. par an à soigner les femmes et les enfants.

Si nous revenons en Europe, dans les pays qui nous entourent, nous trouverons que l'instruction supérieure des femmes a été beaucoup moins favorisée qu'en Angleterre et aux États-Unis.

Quoique l'Allemagne possède depuis longtemps des écoles d'enseignement secondaire pour les filles, que ces écoles soient actuellement très nombreuses et très prospères, ses universités sont peu favorables à l'admission des femmes aux études supérieures. Nulle part, à notre connaissance, les Facultés de médecine ne leur sont ouvertes; en Bavière les femmes en sont formellement exclues par un arrêté pris en 1880 par M. de Lutz (1).

Parfois, comme à Leipzig, pour les sciences, elles sont admises aux cours et aux examens, tandis que pour les lettres et la philosophie, elles

---

(1) On rapporte qu'au Congrès des médecins allemands, tenu à Cassel en septembre 1878, on n'admit qu'après un scrutin et à une faible majorité, Madame Hoggan, malgré son diplôme de docteur, à lire un mémoire qui cependant fut jugé très remarquable et fut très applaudi.



peuvent suivre les cours et les exercices pratiques, mais elles doivent s'adresser ailleurs pour obtenir des diplômes. D'autres Universités, comme celle de Goettingue, confèrent des grades aux femmes mais sans les admettre aux cours (1).

En Suède, il en est tout autrement. Une ordonnance royale du 3 juin 1870 y a ouvert la carrière de la médecine aux femmes. Elles ont le droit de l'exercer après avoir subi les épreuves exigées des étudiants. Dans ce but, l'Institut Carolinien, à Stockholm, a ouvert un cours spécial d'anatomie pour les étudiantes; la plupart des autres cours sont suivis à l'Université d'Upsal.

A Stockholm également, l'Ecole Wallin et le Lycée des demoiselles ont une section qui prépare à l'examen d'étudiant (une espèce de baccalauréat) avec les mêmes programmes que ceux des Lycées de garçons. Depuis 1870, cinquante jeunes per-

---

(1) Mon honorable collègue, M. Paul Frédéricq, dans son travail sur *l'Enseignement supérieur de l'histoire*, cite ce fait qu'une jeune fille qui suivait le cours pratique d'histoire de M. Von Noorden, et qui était de loin son meilleur élève, dut aller passer son doctorat à Berne. Elle enseigne à Berlin au *Victoria Lyceum*, qui a une population de près de 1000 jeunes filles.

A Munich, en 1878, ont été inaugurés des cours scientifiques pour les jeunes filles, près de l'académie des sciences, avec le concours de Dollinger, Siebold et Holtzendorff.

sonnes ont subi cet examen. Quelques-unes ont continué leurs études à l'Université; la plupart ont obtenu des places dans l'enseignement.

L'Italie a eu autrefois des professeurs-femmes célèbres; l'Université de Padoue cite avec orgueil les noms de Cornaro Piscopia et de Novella d'Andréa. Celle-ci était tellement belle, qu'elle devait, dit-on, parler derrière un rideau. Jusqu'en 1817, l'Université de Bologne a vu figurer parmi ses professeurs Clotilde Tambroni qui enseignait la littérature grecque.

Aujourd'hui, quoique l'enseignement public secondaire destiné aux jeunes filles ait été jusqu'ici négligé, l'Université de Bologne ouvre ses divers cours aux femmes. En 1878, une jeune personne y obtenait son diplôme de docteur en médecine et en chirurgie. En 1881, une étudiante, après quatre années de fréquentation, a été proclamée docteur en droit, avec le maximum des points, à l'unanimité des membres du jury.

Cette année, une étudiante obtenait, à 21 ans, le diplôme de docteur en lettres avec 24 points sur 27, et une autre jeune fille subissait, avec succès, la première épreuve pour les mêmes études.

A Turin, trois jeunes filles suivent les cours du Lycée Cavour, cours qui succèdent à ceux du gym-

nase et comprennent la rhétorique et deux années de philosophie.

A Paris, non-seulement des jeunes personnes et des dames assistent aux cours du Collège de France, mais plusieurs dames françaises et étrangères, et notamment six Anglaises, ont suivi les cours de l'École de médecine. Elles s'y sont distinguées par leur intelligence et leur application; elles ont subi tous les examens requis et pratiquent la médecine avec succès. On réserve aux femmes le premier banc dans les amphithéâtres et on leur affecte un local spécial pour les dissections. D'après ce qui m'a été affirmé de bonne source, le mélange des sexes, tant aux cours qu'aux cliniques, n'a pas eu le moindre inconvénient (1).

\*  
\* \*

En Belgique, la loi de 1850 sur l'enseignement moyen garde un silence complet sur l'instruction des filles. Quelques villes, pour suppléer à cette lacune, ont établi plus tard des écoles moyennes.

En 1870, M. Pirmez, ministre de l'intérieur,

---

(1) En 1879, on comptait 37 Françaises diplômées : 5 pour le doctorat en médecine, 4 pour la licence en lettres ou en sciences, 20 pour le baccalauréat ès lettres, 8 pour le baccalauréat ès sciences.

inscrivit au budget une somme de 50,000 fr. destinée à subventionner ce genre d'établissements. Le successeur de M. Pirmez fit transformer cette allocation en subside pour l'enseignement primaire à programme développé.

La loi du 15 juin 1881 a enfin stipulé qu'il serait établi, par le gouvernement, au moins cinquante écoles moyennes de filles et a consacré la création d'un enseignement normal pour former des régentes et des directrices.

En ce qui concerne l'enseignement universitaire, la question de l'admission des femmes a été officiellement posée pour la première fois, en 1875, par une dépêche de M. le Ministre de l'intérieur Delcour, adressée aux Universités de l'État.

Voici comment le rapport triennal présenté aux Chambres résume les faits :

« On a interrogé l'Université de Liège sur les » questions suivantes :

» 1<sup>o</sup> Est-il possible, est-il désirable que les » femmes soient admises à pratiquer la médecine » ou certaines de ses branches, notamment à » traiter les maladies des femmes et des enfants?

» 2<sup>o</sup> Dans l'affirmative, quelles sont les connais- » sances qu'il y aurait lieu d'exiger des intéressées » et quelles mesures conviendrait-il, le cas échéant,

» de prendre pour organiser l'enseignement à  
» donner aux femmes qui se destinent à la carrière  
» médicale? »

» Le Conseil académique a été d'avis qu'aucun  
» obstacle physique ni légal ne s'oppose à ce que  
» les femmes se livrent à la pratique de la médecine et (par 14 voix contre 10 et 3 abstentions)  
» qu'il est désirable qu'elles cherchent à s'ouvrir  
» cette carrière. Mais il rejette l'idée (par 14 voix  
» contre 6 et 3 abstentions) de les admettre à des  
» études incomplètes en vue de l'exercice de certaines branches spéciales.

» A cette occasion, le Conseil, sur la proposition de M. Trasenster, émet le vœu que l'enseignement moyen des femmes soit organisé de manière à leur permettre l'accès de l'enseignement médical universitaire (1). »

Le Conseil académique de l'Université de Gand, consulté également, émit l'avis, dit le rapport triennal, « qu'avant de se prononcer sur la ques-

---

(1) L'écueil à redouter pour l'admission des jeunes filles aux cours de l'enseignement supérieur, c'est l'insuffisance de l'enseignement secondaire qui leur est donné, même dans les écoles moyennes. Il faudrait, comme en Russie, en Angleterre, aux États-Unis, en Suède, en Suisse, des cours pour les préparer aux études universitaires.

» tion de l'admissibilité des femmes à la pratique  
» de la médecine, en certaines de ses branches, il  
» y a lieu d'attendre le résultat de l'expérience qui  
» se fait en d'autres pays (1). »

Depuis lors, la question s'est présentée devant l'Université de Bruxelles. En 1878, une institutrice demanda à pouvoir suivre les cours de la candidature en sciences naturelles. Le Conseil d'administration de l'Université ne crut pas pouvoir lui accorder cette autorisation. La postulante se présenta néanmoins en 1880 à la 2<sup>e</sup> session du jury central, après que la Commission d'entérinement avait décidé, comme l'Université de Liège, qu'on ne pouvait exclure personne des grades académiques en raison de son sexe.

Après cette décision, l'Université de Bruxelles a

---

(1) A la suite de cette enquête, l'art. 43 de la loi du 20 mai 1876 sur les examens, a stipulé : « Le gouvernement est autorisé à  
» fixer les conditions d'après lesquelles les femmes pourront être  
» admises à l'exercice de certaines branches de l'art de guérir. »

Jusqu'ici le gouvernement n'a pas donné suite à cet article.

Le Conseil académique de l'Université de Liège, délibérant sur les modifications à apporter à la loi de 1876, a, dans sa séance du 11 février 1881, proposé l'article suivant :

« Les femmes peuvent exercer toutes les professions pour  
» lesquelles un grade est exigé par la loi, si elles ont obtenu ce  
» grade et l'entérinement de leur diplôme conformément à la  
» présente loi. »

admis les femmes à ses cours. En 1881, trois demoiselles ont suivi les cours des sciences naturelles; en 1882, cinq ont été inscrites aux mêmes cours. L'une fait son doctorat après avoir subi les examens antérieurs.

Les autres, sauf une exception, ont subi avec succès, soit la première épreuve, soit la seconde épreuve de la candidature.

Toutes ces étudiantes sont des institutrices qui veulent compléter leurs connaissances pour enseigner comme régentes ou devenir directrices dans les écoles moyennes.

A Liège, pour la première fois, une demoiselle, mue par le plus louable dévouement filial, a demandé à être admise au cours de l'Université pour obtenir le diplôme de pharmacien. Son droit n'était pas contestable pour nous et elle a été accueillie par les professeurs et par les étudiants avec les égards dus à son sexe et à sa courageuse initiative. Plusieurs jeunes personnes vont cette année suivre son exemple.

\*  
\* \*

Les faits que je viens de rapporter prouvent que dans divers pays on se préoccupe sérieusement de l'instruction supérieure des femmes.

On poursuit, en général, un double but ; on veut ouvrir aux femmes de nouvelles carrières telles que la médecine, la pharmacie, l'enseignement secondaire, etc. ; on veut donner aux jeunes filles des connaissances plus sérieuses et plus étendues que celles qu'elles peuvent acquérir dans l'enseignement moyen.

Beaucoup contestent encore la convenance et l'utilité sociale de ce double but.

On a été plus loin. Pendant longtemps et malgré les exemples qu'offrent la littérature et les beaux-arts, on a refusé aux femmes les facultés supérieures qu'exige la culture des sciences.

Certes, elles n'ont pas les mêmes aptitudes que les hommes pour les abstractions des sciences mathématiques, philosophiques et juridiques et pour les travaux de pure érudition, mais elles sont admirablement douées pour les connaissances qui supposent l'union du goût et du sentiment, pour les études qui exigent la délicatesse des organes, la perspicacité de l'esprit, des observations ingénieuses et sagaces.

Mais, dit-on, la femme a, à côté de l'homme, un rôle différent dans la société et dans la famille et c'est méconnaître ce rôle, que de l'occuper d'études autres que celles qu'exige le gouvernement intérieur d'un ménage.



On paraît trop oublier, quand on parle du rôle de la femme, que les jeunes filles ne sont pas toutes destinées à se marier, et que parmi les mères, le malheur ou des circonstances pénibles leur imposent trop souvent les devoirs de chef de famille et même parfois de chef d'établissement commercial ou industriel.

On oublie trop aussi qu'il convient de procurer aux jeunes filles, peu favorisées de la fortune, mais appartenant à des familles où l'instruction est en honneur, les moyens de se créer une existence digne et indépendante, de venir en aide à leurs parents, et de mériter la considération qui s'attache aux services rendus.

Évidemment, il ne faut rien exagérer. Il y a beaucoup de carrières qui ne conviennent pas au sexe faible et voué aux soins de la maternité. Les femmes ne doivent occuper ni les mandats politiques, ni les emplois de la magistrature, ni les grades de l'armée, ni la plupart des fonctions civiles; mais il ne faut pas les exclure de toutes les hautes carrières intellectuelles; il faut surtout se garder de croire que l'on a fait pour leur instruction tout ce que l'intérêt social commande.

Sans doute les femmes ayant à la fois la situation, l'intelligence et la volonté nécessaires pour

aborder des études longues et patientes seront toujours en petit nombre ; mais lorsqu'une jeune fille a reçu ces facultés puissantes et privilégiées qui décident des vocations, croyez-vous qu'il soit juste, qu'il soit humain, d'étouffer ses aspirations et de l'enfermer dans un cercle d'occupations où elle se sentira fourvoyée et malheureuse ?

Comme l'a exprimé avec éloquence un illustre prélat, Dupanloup, en parlant de l'instruction des femmes : « Une plante était née pour devenir » un grand arbre et vous allez en faire un arbuste » amaigri. Prenez garde dans cette mutilation de » la faire cruellement souffrir et enfin périr tout » entière. Éteindre une âme que Dieu avait créée » pour être lumineuse, c'est y enfouir le germe » d'une souffrance intérieure, que vous ne guérirez » jamais et qui égarera, peut-être, et épuisera » cette âme en aspirations vagues et exagérées. Il » n'y a pas de tourment comparable à ce sentiment » du beau qui ne peut se faire jour, à cette douleur » intime d'une âme qui, sans peut-être le savoir, » aura manqué sa vocation ; et ce mot qui semble » exprimer les appels d'en haut s'applique aux » femmes comme aux hommes » (1).

---

1) DUPANLOUP, *Femmes savantes et femmes studieuses*, 1868.

Il faut donc, dans les limites du possible et du raisonnable, faciliter aux jeunes filles bien douées l'exercice de leurs facultés.

\*  
\* \*

Mais en abordant ces considérations je me préoccupais d'un intérêt bien plus important encore; je veux parler de la nécessité, au point de vue social, au point de vue de l'éducation des hommes, de donner aux femmes des classes élevées, en général, une culture intellectuelle plus sérieuse que celle que les préjugés imposent et dont elles sont les premières victimes.

Depuis plus de deux siècles, les écrivains et les moralistes les plus célèbres déplorent l'éducation trop frivole donnée aux jeunes filles des classes riches, principalement en France et dans les pays latins.

Nous pourrions remplir un volume de citations; nous sommes obligés de nous borner à quelques penseurs éminents.

Le sage abbé Fleury, l'auteur de l'histoire ecclésiastique, dans son *traité du choix et de la méthode des études*, écrivait dès 1687 : « Ce sera, sans » doute, un grand paradoxe de dire que les filles » doivent apprendre autre chose que leur caté-

» chisme, la couture et divers petits ouvrages;  
 » chanter, danser et s'habiller à la mode; faire  
 » bien la révérence et s'habiller civilement, car  
 » voilà en quoi l'on fait consister pour l'ordinaire  
 » toute leur éducation. »

« On a conclu, dit-il, comme d'une expérience  
 » assurée, que les femmes n'étaient point capables  
 » d'études comme si leurs âmes étaient d'une autre  
 » espèce que celles des hommes, comme si elles  
 » n'avaient pas aussi bien que nous une raison à  
 » conduire, une volonté à régler, des passions à  
 » combattre, une santé à conserver, des biens à  
 » gouverner, ou s'il leur était plus facile qu'à  
 » nous de satisfaire à tous ces besoins sans rien  
 » apprendre. » Cet ecclésiastique si pieux était  
 d'avis « que comme les femmes sont pour l'ordinaire  
 » portées à la dévotion, elles deviennent aisément  
 » superstitieuses si elles ne sont bien instruites. Il  
 » faut se contenter de leur apprendre les dogmes  
 » communs sans entrer dans la théologie, et tra-  
 » vailler surtout à la morale, leur inspirant les  
 » vertus qui leur conviennent le plus. Pour l'esprit,  
 » il faut les exercer de bonne heure à penser de  
 » suite et à raisonner solidement sur les sujets  
 » ordinaires qui peuvent être à leur usage. »

L'année suivante, Fénelon publiait son livre

célèbre sur *l'Éducation des filles*; il trouvait que  
» rien n'est plus négligé que l'éducation des filles;  
» la coutume et le caprice des mères y décident  
» souvent de tout; on suppose qu'on doit donner à  
» ce sexe peu d'instruction. »

Et il faisait remarquer l'influence des femmes dans la famille, dans l'éducation des enfants et dans la société.

Dans le siècle suivant, en 1763, un livre qui a été souvent cité parut, à Amsterdam, sous le titre de *l'Éducation publique*, sans nom d'auteur (1).

Après avoir montré la frivolité de l'éducation donnée alors aux jeunes filles, il s'exprime ainsi :  
» On ne songe seulement pas qu'elles n'auront que  
» deux partis à prendre; ou de vivre enfermées  
» dans un couvent, ce qui est l'antipode de leur  
» éducation, ou de donner, non pas simplement  
» des enfants, mais des citoyens et des défenseurs  
» à la patrie, ce dont elles sont aussi incapables  
» que leurs épagneuls de produire des lions ou  
» leurs serins des aigles. »

Après avoir signalé la nécessité de remplacer l'éducation futile d'alors par une instruction sérieuse, l'auteur ajoute :

---

(1) Ce livre est généralement attribué à Diderot; toutefois cette opinion est contestée.

« Alors nous aurons des femmes instruites et non  
» d'agréables perroquets, des femmes honnêtes et  
» non de jolies marionnettes, des femmes actives  
» et capables d'inspirer aux hommes la noble ému-  
» lation des vertus et non des pagodes parées qui  
» ne veulent que leur encens. »

Malgré des protestations périodiques en faveur d'une réforme de l'éducation des filles et qu'il serait trop long d'énumérer, la routine et les préjugés opposèrent, en France aussi bien qu'en Belgique, une digue insurmontable à toute amélioration ; c'est à ce point qu'en 1833, Guizot, dont le plus bel acte comme homme d'État est sa loi sur l'instruction primaire, dut sacrifier un titre entier consacré aux écoles primaires de filles, parce qu'il put constater que s'il ne le retirait pas la loi serait rejetée (1).

M. E. Legouvé écrivait récemment que, il y a trente-deux ans, il avait été fort malmené, il avait été traité de socialiste et de destructeur de la famille, parce que, dans un cours sur les femmes au Collège de France, il avait demandé des lycées pour les filles comme pour les garçons et proclamé

---

(1) Voir rapport de M. Camille Sée sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Session de 1879.

qu'il fallait instruire sérieusement les jeunes filles des classes riches (1).

La situation avait été améliorée pour l'instruction primaire, mais la préoccupation des pouvoirs publics n'allait pas au-delà. M. Jules Simon signala cette lacune dans la discussion de la loi de 1867.

« Les filles, dit-il, même dans les pensionnats les  
» plus élevés, reçoivent une instruction futile, in-  
» complète, toute d'arts d'agrément, sans rien de  
» sérieux et d'élevé. Elles que la nature a douées  
» d'une intelligence si ouverte, d'un tact si sûr,  
» d'une sensibilité si fine et si délicate, qui sont  
» faites pour comprendre ce qu'il y a de plus grand  
» dans les lettres et pour s'y plaire, qui seraient  
» pour nous des compagnes d'études si utiles et si  
» charmantes, nous les réduisons à n'être que des  
» idoles parées. Nous ne songeons pas à faire des  
» femmes révolutionnaires, nous voulons en faire  
» les compagnes intellectuelles de leurs maris. Il  
» n'est personne qui puisse nier que l'instruction  
» qu'on leur donne aujourd'hui ne les prépare pas à  
» ce rôle. Un des grands malheurs de la société  
» actuelle, c'est la séparation de plus en plus consi-

---

(1) Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique.

» déorable qui s'établit entre l'homme et la femme,  
» l'homme allant dans les clubs, se livrant aux  
» exercices du sport, se déshabituant de la vie  
» d'intérieur ; et la femme, réduite à vivre avec  
» d'autres femmes, loin du cœur et de l'esprit de  
» son mari. »

Au même moment, l'ancien évêque d'Orléans, qui était homme d'esprit et de société, publiait dans le *Correspondant*, sous le titre de *Femmes savantes et femmes studieuses*, un article vigoureux en réponse aux boutades dédaigneuses de Joseph de Maistre, article dans lequel il déplorait l'insuffisance de l'instruction donnée aux jeunes filles dans les pensionnats et dans les familles. Je voudrais pouvoir citer bien des pages de l'écrit de l'éloquent prélat, car on ne peut l'accuser d'être un novateur téméraire et irréligieux, ni le soupçonner de prévention peu favorable à l'éducation des couvents. Mais je dois me restreindre, pour ne pas trop excéder les limites du temps que vous pouvez m'accorder.

Il établit d'abord que « c'est pour les femmes  
» un devoir d'étudier et de s'instruire ; le travail  
» intellectuel doit avoir sa place réservée parmi les  
» occupations qui leur sont spéciales et parmi  
» leurs obligations les plus importantes.



» Qu'on ne s'y trompe pas, dit-il, des principes  
» rigides avec des occupations futiles, de la dévo-  
» tion avec une vie purement matérielle ou mon-  
» daine, font des femmes sans ressources pour  
» elles-mêmes et quelquefois insupportables à leurs  
» maris et à leurs enfants. »

Dupanloup signale l'influence sociale néfaste de l'éducation qu'on donne aux jeunes filles.

Ce point de vue étant précisément celui qui m'a préoccupé en écrivant ces lignes, vous me permettrez de citer en grande partie son opinion.

» La vérité pénible que je veux dire ici, c'est que  
» l'éducation même religieuse ne donne pas tou-  
» jours, donne trop rarement aux jeunes filles et  
» aux jeunes femmes le goût sérieux du travail.  
» J'attribue cet éloignement pour le travail d'abord  
» à l'éducation qu'on leur donne, légère, frivole et  
» superficielle quand elle n'est pas fausse, et ensuite  
» au rôle qu'on leur fait dans le monde, à la place  
» qu'on leur réserve dans la famille, même dans  
» certaines familles chrétiennes.

» On veut que les femmes n'étudient pas : elles  
» ne veulent pas, non plus, qu'on étudie autour  
» d'elles. On veut qu'elles ne fassent rien : elles ne  
» veulent pas non plus qu'on travaille, ou du moins  
» elles n'encouragent ni leurs maris ni leurs enfants

» à rien de ce qui est sérieux et demande de la  
» peine et du dévouement, et parfois elles vont  
» jusqu'à s'y opposer, quand leur plaisir ou leur  
» liberté peut en souffrir. Et c'est un immense  
» malheur ! car elles ont ici la plus funeste in-  
» fluence !

» En vain dirons-nous à tous : Travaillez, ac-  
» ceptez les emplois, occupez du moins votre  
» temps. Tant que les femmes seront là pour dé-  
» truire l'effet de nos conseils, ils ne serviront à  
» rien. Tant que la mère conseillera à sa fille de ne  
» pas épouser un homme en place, tant que la jeune  
» femme emploiera tout son art à détourner son  
» mari du travail, tant que la jeune mère n'incul-  
» quera pas à son fils la nécessité de s'instruire,  
» de cultiver son esprit et ses facultés comme on  
» cultive une plante précieuse, la loi du travail  
» sera méprisée.

» Oui, dans l'état actuel de nos mœurs et la vie  
» de famille étant donnée ce qu'elle est, les femmes  
» seules peuvent protéger efficacement le travail,  
» y préparer de bonne heure, le rendre possible et  
» facile, l'imposer même, en lui réservant estime,  
» encouragement et admiration. »

Plus loin, il ajoute :

» Elle ne rêve pour son fils, cette faible et

» aveugle mère, et c'est même là ce qu'elle appelle  
» *l'occuper*, que parties de chasse, réunions de  
» jeunes gens, hippodromes, spectacles, bains de  
» mer, bals, où elle le suit des yeux, s'enivre  
» de ses triomphes de salon, dont peut-être elle  
» ferait mieux de gémir, vaniteuse pour son fils,  
» ne pouvant plus l'être pour elle-même.

» Aussi que blâme-t-elle en lui? un geste peu  
» gracieux, un mot vulgaire, une politesse omise.  
» Ce n'est pas elle qui lui dira : Vous êtes fait pour  
» mieux que cela : visez plus haut ; instruisez-  
» vous ; apprenez à réfléchir, à connaître les  
» hommes, les choses et vous-même ; devenez un  
» homme distingué ; servez votre pays ; faites-vous  
» un nom, si vous n'en avez pas, et, si vous en  
» avez un, soyez en digne ! »

A la même époque, à la fin de l'année 1868, un penseur, J. Stuart Mill, écrivait aux dames de Saint-Pétersbourg, qui s'efforçaient d'obtenir un enseignement supérieur pour les femmes, une lettre dans laquelle nous lisons :

« L'égal accès des deux sexes à la culture intellectuelle importe non-seulement aux femmes, mais encore à la civilisation.

» Je suis profondément convaincu que le progrès moral et intellectuel du sexe masculin risque

» beaucoup de s'arrêter sans cela, non-seulement  
» parce que rien ne peut remplacer les mères pour  
» l'éducation de leurs enfants, mais parce que  
» l'influence sur l'homme lui-même du caractère  
» et des idées de la compagne de sa vie ne peut  
» pas être insignifiante.

» Il faut que la femme le pousse en avant ou le  
» retienne en arrière. »

On voit le parfait accord de trois esprits si divers et d'opinions si différentes en d'autres matières, que J. Stuart Mill, Dupanloup et Jules Simon.

C'est ému du grand péril politique et social que présente l'état moral et intellectuel des classes élevées, c'est convaincu du rôle que la femme est appelée à remplir dans l'éducation des jeunes gens, que j'ai cru devoir appeler votre attention sur ce que je considère comme l'une des plus hautes questions de l'enseignement.

Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs, qui ont une influence bien plus étendue que les lois ; les hommes ont l'action extérieure, les femmes sont le centre, l'âme de la famille et de la société. On l'a souvent observé, la plupart des hommes supérieurs ont eu pour mères des femmes distinguées. C'est la mère qui

imprime surtout à l'enfant et à l'adolescent les sentiments qui en feront plus tard un homme. Pour y réussir, elle doit non-seulement attacher un grand prix au travail, mais elle doit posséder les lumières qui donnent l'intelligence du rôle assigné au jeune homme ainsi que l'autorité morale nécessaire pour le guider.

En Belgique, et principalement à Liège, on trouve certainement des femmes fort bien douées. On peut admirer, surtout dans les classes commerçantes, leur activité, leur énergie, leur bon sens. On sait du reste que les maisons qui prospèrent sont presque toujours celles où la femme seconde activement le mari.

On connaît le succès qu'ont obtenu à Liège et ailleurs les écoles moyennes pour les jeunes filles; le gouvernement a fait un pas important par la loi de 1881. Elle ouvre une carrière nouvelle et qui demande des études plus élevées aux jeunes personnes qui ont la vocation de l'enseignement.

J'ajouterai que les examens qui ont eu lieu pour conférer des diplômes de régentes ont confirmé l'observation faite dans d'autres pays.

La plupart des récipiendaires ont subi les épreuves avec une grande supériorité, quelques-unes même avec un éclat qui a émerveillé les

membres du jury que présidait mon honorable collègue, M. de Laveleye.

\* \* \*

Mais ce qui constitue pour notre pays une situation périlleuse et qui préoccupe tous ceux qu'anime un patriotisme éclairé, c'est l'ignorance et l'oisiveté qui règnent chez les jeunes gens des classes riches.

Loin de comprendre que la richesse impose des devoirs et d'impérieux devoirs, ils croient qu'elle donne le droit de n'être propre à rien ; ils estiment que leur impuissance et leur nullité sont une distinction, comme si nous étions encore au temps où les nobles s'honoraient de ne pas savoir écrire.

C'est une grande déperdition de force pour une nation que la vie inoccupée de ceux qui devraient intervenir dans les affaires publiques et dans les œuvres civilisatrices, ou qui, à tout le moins, devraient appliquer utilement leurs facultés. Un pays de grande liberté, comme le nôtre, impose de grandes responsabilités à tous ceux qui ont une situation privilégiée.

On sait combien les choix sont souvent restreints pour les mandats électifs et pour les hautes fonctions politiques. C'est un danger pour l'avenir de nos institutions.

Et puis quel argument ils donnent aux sectes socialistes ces oisifs, qui, loin de rendre le moindre service à la société, scandalisent l'honnête ouvrier, le modeste commerçant, par l'étalage tapageur de leurs vices !

L'oisiveté entraîne bien d'autres conséquences funestes.

« L'homme est une force active, » selon l'expression de Leibnitz. Quoi qu'il fasse, cette force doit s'exercer, se déployer. Le travail est un consolateur, un ami sûr, qui donne le calme et fait goûter les distractions et les plaisirs raisonnables. L'inaction, au contraire, est aussi nuisible à l'esprit qu'au corps. Le malheureux qui se soustrait au travail, qui méconnaît la première loi de notre nature, voit se dresser à côté de lui un ennemi terrible, implacable, qui le poursuit partout, jour et nuit, comme un châtiment et une malédiction. Cet ennemi, c'est l'ennui.

Pour y échapper il cherche à s'étourdir. Il oublie sa dignité et son honneur ; il dissipe son patrimoine dans les tripots et les orgies ; il étale cyniquement des amours qui le ravalent au niveau des créatures qu'il a dégradées. « Il est écrasé par l'énorme poids du rien » comme dit de Maistre.

C'est ainsi qu'on voit les plus beaux noms s'é-

teindre dans la fange. C'est ainsi que les fils des hommes qui se sont enrichis par le travail et l'intelligence oublient tout ce qu'ils doivent au nom qu'ils portent et à leur pays.

Et néanmoins des mères très honorables accueillent dans leur famille ces jeunes gens découverts et souvent vicieux ; elles les donnent pour compagnons à leurs fils, s'ils appartiennent à un certain monde, et pour maris à leurs filles, s'ils ont un titre ou de la fortune.

Croit-on que si, ici comme en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, les femmes considéraient comme un déshonneur pour un jeune homme d'être ignorant et oisif, si les mères prouvaient à leurs fils qu'elles attachent réellement un grand prix au travail ; croit-on que si, au lieu de craindre de développer la raison et l'intelligence des jeunes filles, elles leur donnaient une instruction sérieuse, la situation que tout le monde déplore ne se modifierait pas ?

Je sais bien que l'on tourne un peu dans un cercle vicieux. Comme le dit Dupanloup : « Tant » que les femmes ne sauront rien, elles voudront » des hommes inoccupés. Et tant que les hommes » ne se décideront pas au travail, ils voudront des » femmes ignorantes et frivoles. »



Il n'en est pas moins vrai que c'est par la femme que la régénération des classes élevées doit se faire.

Or, c'est là le grand but que j'assigne à l'instruction supérieure des femmes. Lorsqu'on verra des jeunes filles acquérir des connaissances étendues, on ne croira plus que les femmes sont incapables d'études sérieuses. Des cours supérieurs faits à Liège et à Bruxelles par des professeurs de l'Athénée et de l'Université ont été suivis avec succès par un certain nombre de jeunes personnes; sans parler des langues, de la littérature, de l'histoire, il y a des études scientifiques qui ont beaucoup d'attrait pour les femmes : ce sont celles de l'histoire naturelle enseignée, comme on le fait maintenant, à l'aide de l'observation et des exercices pratiques. La botanique est une science très-agréable; l'horticulture, l'arboriculture, l'étude des animaux, les révélations du microscope, le monde merveilleux et si important des infiniment petits; toutes les sciences qui font connaître les êtres qui nous entourent, ouvrent à l'intelligence des occupations bien plus saines, à l'imagination des horizons bien plus vastes, elles excitent un enthousiasme bien plus réel que tant de tristes romans dont la littérature parisienne inonde les boudoirs.

Il y a sans doute encore bien des préjugés à

vaincre. On craint que les jeunes filles instruites n'effarouchent nos jeunes mondains; on craint aussi qu'elles ne deviennent pédantes. Sans doute les meilleures choses peuvent dégénérer. Mais proscrira-t-on la piété parce qu'elle peut tomber dans la bigoterie? Répudiera-t-on la grâce parce qu'elle est parodiée par l'afféterie? Selon le mot de M. Legouvé, il ne faut « ni pédantes ni poupées. » Le pédantisme chez une femme accuse un manque de tact, de modestie et de véritable instruction. C'est donc un énorme travers. D'un autre côté, une poupée de dix-huit ans peut être une agréable enfant; mais une poupée de 40 ans, de 60 ans, c'est une caricature (1).

Au surplus, nous pouvons répondre mieux que

---

(1) « On approuve et on fait bien, dit Dupanloup, une jeune fille qui parle deux ou trois langues vivantes. Mais si, suivant le conseil de Fénelon, vous avez appris un peu de latin, cachez cette étude *comme un péché*, ou vous êtes, comme on dit, un *bas bleu*. On vous passera aussi difficilement le goût des lectures sérieuses, des études historiques.

» Si on était plus indulgent, si on ne frappait pas de ces stupides anathèmes les femmes qui étudient, celles qui en ont le goût s'y livreraient sans penser qu'elles font une chose extraordinaire; et alors fussent-elles même en petit nombre, elles communiqueraient une certaine vie à la société. Peut-être le niveau des conversations, des occupations et des idées s'élèverait-il? Les choses élevées inspireraient plus d'intérêt, et vraiment qui pourrait s'en plaindre? »

par des théories à ces objections. Les faits sont là. Nous connaissons tous des femmes distinguées, et elles ne manquent pas à Liège, qui, après avoir reçu une éducation judicieuse, ont continué à s'instruire et ont acquis ainsi « des clartés de tout », selon l'expression de Molière. Ces femmes diffèrent des femmes ignorantes et frivoles, parce qu'elles sont beaucoup plus aimables. Elles ont le mérite de pouvoir causer agréablement avec tout le monde, avec les jeunes et avec les vieux, avec les dames de tout âge, avec les artistes et avec les savants; aussi personne n'a la pensée de leur reprocher leur instruction et leur intelligence (1).

\*  
\* \*

Je conclus, Messieurs.

La solidité et le succès de l'enseignement donné

---

(1) M<sup>me</sup> de Lambert, qui, dès le commencement du 18<sup>e</sup> siècle, revendiquait énergiquement les droits des femmes à l'instruction, disait : « La pédanterie est un vice de l'esprit et le savoir en est l'ornement. »

Elle s'attachait à prouver que le défaut d'instruction est la cause de tout ce qu'il y a de léger et de frivole dans le caractère des femmes. « Nous gâtons toutes les dispositions que leur a données la nature; nous commençons par négliger leur éducation; nous n'occupons leur esprit de rien de solide et le cœur en profite; nous les destinons à plaire et elles ne nous plaisent que par leurs grâces ou par leurs vices. Il semble qu'elles ne soient faites que pour être un spectacle agréable à nos yeux. » (*Réflexions sur les femmes*, par M<sup>me</sup> de Lambert).

aux hommes sont intimement liés à l'amélioration de la culture intellectuelle des femmes.

En Belgique et en France, la plupart des jeunes gens des classes élevées, des fils de parents riches ou qui croient l'être, sont d'une déplorable ignorance. Ils ne font aucune espèce d'études supérieures, ou, s'ils essaient de les aborder, ils se rebutent bientôt. A quoi tient cette plaie sociale? Presque toujours à ce qu'on ne leur a inspiré ni le goût, ni l'habitude de s'occuper sérieusement; à ce qu'ils vivent dans un entourage où le travail intellectuel n'est pas honoré; à ce que, loin de le considérer comme un digne et glorieux devoir, on le place bien en dessous des exercices et des plaisirs qui ne devraient en être que l'accessoire.

Comme le font remarquer tant de profonds moralistes, prêtres ou philosophes, cette situation déplorable a pour cause première la fausse éducation donnée aux femmes des classes élevées. En général, elles ne comprennent pas ce qui fait la force et la dignité de l'homme; elles prennent pour maris des hommes ignorants et désœuvrés comme elles. Elles sont dès lors incapables d'élever leurs fils pour en faire des hommes; elles ne peuvent donner à la patrie des citoyens instruits, énergiques et dévoués.

Sans doute, il existe parmi les jeunes gens des familles aisées de très-honorables exceptions, comme il y a des natures rebelles qui résistent aux soins les plus attentifs et les plus judicieux; mais presque toujours ceux qui aiment le travail appartiennent à des familles où père et mère prêchent d'exemple, où l'on est pénétré de la supériorité et de la distinction qui s'attachent à la culture de l'intelligence, où l'on place à un rang inférieur les avantages de la richesse et de la naissance.

C'est frappé de ces faits que je demande que l'on développe par tous les moyens l'instruction des femmes. Quand plus généralement que maintenant nous les aurons pour auxiliaires dans l'œuvre de l'enseignement donné à la jeunesse, nos Universités verront les études acquérir plus de fécondité et d'éclat; le pays trouvera pour toutes les hautes carrières des hommes préparés à les remplir, et pour toutes les œuvres généreuses et patriotiques des citoyens qui s'y dévoueront avec cœur et intelligence.

---